

## TOURISME

■ **Annoncé il y a plus d'un an, le fonds d'investissement dédié au financement de la rénovation du parc du tourisme associatif et social sera a priori sur pied à la fin de l'année et au plus tard au tout début 2011. Créé par l'ANCV et la CDC, il doit apporter la moitié des 150 millions prévus sur cinq ans.**

# Tourisme associatif et social : le fonds destiné à financer les rénovations est enfin en vue

Rédoutant le « désengagement de l'Etat » en matière d'aide à la pierre, les professionnels du tourisme associatif et social sont à la veille d'une nouvelle donne qui pourrait être salutaire : annoncée il y a un peu plus d'un an, la création d'un fonds d'investissement dédié à la rénovation du parc se précise. Ce fonds, intitulé Tourisme Social Investissement (TSI), sera sur pied à « la fin de l'année et au plus tard au tout début 2011 », assure en effet le directeur général de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), Philippe Kaspi, l'une des chevilles ouvrières du projet.

Concrètement, l'ANCV et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) finalisent actuellement le dispositif avant de faire appel à des partenaires institutionnels, qui constitueront le troisième pilier financier de TSI. L'objectif est de mobiliser 15 millions d'euros par an, permettant d'en lever autant en concours bancaires. Au final, TSI doit contribuer à réunir 150 millions d'euros sur cinq ans en faveur du financement de projets. Citant

une étude qu'avait réalisée KPMG, Patrick Brault, le président de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat), qui regroupe les principales associations et organismes à but non lucratif de tourisme, rappelle que « les besoins sont estimés à 50 millions par an et à 500 millions sur dix ans ». Pour autant, le président de l'Unat estime que « le dispositif va dans le bon sens », tout en se déclarant « en attente de précisions opératoires ». A ce titre, il souligne que la moitié du parc est détenue par les collectivités locales.

## Partage des rôles

Or, la mise en œuvre de TSI s'annonce d'autant plus structurante qu'elle doit s'accompagner d'une réflexion sur le parc et d'une nouvelle politique immobilière. Ainsi, si le besoin de rénovation est avéré dans le secteur, certains équipements sont structurellement déficitaires. En outre, le fonds conduit à séparer la détention des actifs de leur exploitation, l'idée étant d'apporter, dans le cadre d'un enga-

gement sur dix à douze ans, des capitaux propres à des SCI détentrices du patrimoine à rénover ou de droits à construire, les équipements étant loués par les opérateurs. Cela n'empêche pas d'avoir un actionna-

# 15 millions d'euros

sont apportés tous les ans par le fonds.

riat commun et ne signifie pas de surcroît la fin des aides à la pierre de l'ANCV. Il y aura un partage en effet des rôles avec TSI qui interviendra sur des opérations lourdes.

Par ailleurs, cette dissociation entre la propriété immobilière et l'exploitation, classique dans l'hôtellerie, fait déjà école dans le secteur. A titre d'exemple, Cap'vacances (14 établissements en exploitation) a mis en place, l'an dernier, une SCI dans le cadre d'un programme de rénovation et d'extension d'une résidence située à

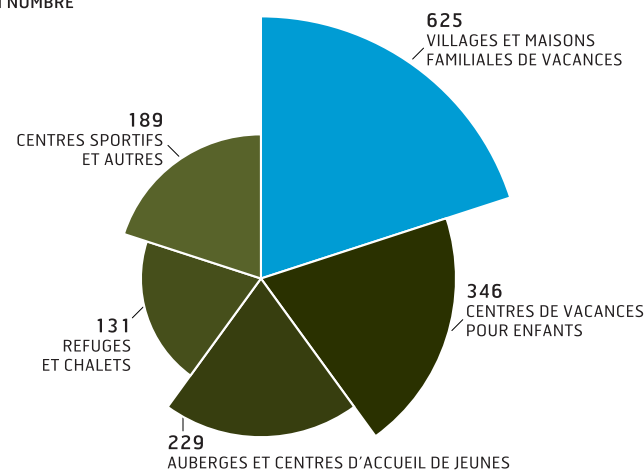
La Plagne (un projet de 6,4 millions d'euros), avec le concours de la CDC, du Crédit Coopératif et du Crédit Agricole. Il s'agit là d'un probable premier pas, estime son président, Jean-Jacques Faucher, qui ne cache pas son intérêt pour TSI. A l'entendre, les trois quarts du parc de Cap'vacances « entreraient dans le schéma ».

VVF Villages (102 résidences), qui travaille déjà avec une dizaine de SCI portant sur des établissements appartenant à des communes, est également très intéressé, indique son directeur général, Bruno Doerler. Ce dernier a déjà en tête un premier projet - de 10 millions d'euros - pour une résidence à rénover à Lège-Cap-Ferret (Gironde). De plus, l'opérateur mène une réflexion sur 8 autres villages.

TSI pourrait aussi intéresser l'UCPA, qui a créé, à la fin juin, une SCI, avec là aussi le concours de la CDC et du Crédit Coopératif ainsi que celui d'AXA RIM. L'organisme entend rénover 16 sites, soit un programme de près de 80 millions d'euros avec une levée de dette de

## TOURISME : LE PARC ASSOCIATIF ET SOCIAL

CHIFFRE D'AFFAIRES : 2,6 MILLIARDS EN 2008  
TOTAL : 1.520 HÉBERGEMENTS (SOIT 224.400 LITS)  
EN NOMBRE



LES ECHOS / SOURCE : UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR (UNAT). L'UNAT REGROUPE LES PRINCIPALES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF DE TOURISME FRANÇAIS.

35 à 40 millions. Une première tranche, concernant 8 résidences et à réaliser sur 2010-2013, est déjà lancée.

A l'instar du secrétaire général de Cap France (105 villages), Serge

Poisnet, les professionnels soulignent aussi que l'enjeu de la rénovation est tout particulièrement « de ne pas faire dérapier la tarification ».

CHRISTOPHE PALIERSE

## La réforme du Chèque-Vacances se met en place

**L'élargissement de la distribution des Chèques-Vacances aux entreprises de moins de 50 salariés est désormais opérationnel.**

Au cœur de la réforme du tourisme associatif et social, qui fait de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) le pivot du secteur et le bras séculier de l'Etat, l'élargissement de la distribution des Chèques-Vacances aux entreprises de moins de 50 salariés est désormais opérationnel.

Selon l'ANCV, l'interface informatique avec ses 5 « apporteurs d'affaires » est prête. Pour mémoire, l'agence a signé en juin des conventions avec les trois

poids lourds des titres et cartes de services, Edenred (l'ex-Accor Services), Sodexo et Groupe Chèque Déjeuner, ainsi qu'avec deux institutions financières, AG2R La Mondiale et BNP Paribas. En

parallèle, elle a aussi conclu un partenariat avec deux organismes professionnels « prescripteurs », qui doivent promouvoir le Chèque-Vacances auprès de leurs adhérents ou de leurs clients, à

savoir le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air.

Au bout du compte, cet élargissement de la distribution des Chè-

ques-Vacances aux entreprises de moins de 50 employés, l'un des grands volets de loi Novelli sur le tourisme de juillet 2009, vise à porter, en deux ans, le nombre de salariés bénéficiaires dans les TPE à 500.000, contre 30.000 aujourd'hui sur un total de 5,8 millions de salariés...

## Nouvelles actions sociales

De fait, il en résultera une augmentation des ressources dont disposera l'ANCV pour financer ses différents programmes d'actions sociales : aides au départ des plus modestes, des plus de soixante ans, entre autres.

Le coup d'envoi intervient de

surcroît alors même que se redessine le champ d'action de l'agence en matière d'aide à la personne. Ce sujet sera d'ailleurs au menu de son conseil d'administration du 23 novembre.

Quatre lignes directrices ont été tracées : lutte contre la précarité, insertion des personnes en situation de handicap, politique de la ville, lutte contre les effets du vieillissement. « Les vacances sont un facteur de bien-être mais aussi un outil de la politique sociale », observe le directeur général de l'ANCV, Philippe Kaspi, qui table sur de nouvelles actions à compter de 2012 avec, à la clef, des partenariats. C. P.

## LES ÉMISSIONS DE L'ANCV FREINÉES PAR LA CRISE

La croissance du volume d'émissions de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) va, à nouveau, ralentir en 2010. Elle devrait en effet être de +1,7 % avec un total de l'ordre de 1,3 milliard d'euros pour 3,3 millions de salariés bénéficiant du Chèque-Vacances, après

une augmentation de 4,2 % en 2009 et de 8 % en 2008. Pour 2011, elle serait même encore abaissée, à +1,4 %, selon les prévisions de l'ANCV. De fait, la crise a un impact négatif à retardement sur l'activité de l'Agence, avec la réduction des moyens des comités d'entreprise, mais aussi

l'effet des plans sociaux. Le Chèque-Vacances n'en reste pas moins un élément crucial de l'économie touristique avec son réseau de points d'acceptation réunissant 170.000 professionnels environ et un total de dépenses induites avoisinant les 5 milliards d'euros.

## SERVICES

■ **Alors que s'ouvre aujourd'hui la Semaine de la coiffure en France, le secteur est morose. La profession attire toujours autant de candidats, mais la clientèle espace ses visites dans les salons et se montre de plus en plus économe.**

# Le secteur de la coiffure subit une érosion de son activité

Alors que s'ouvre aujourd'hui la 2<sup>e</sup> édition de la Semaine de la coiffure, une opération promotionnelle à laquelle participent environ 2.000 professionnels, le secteur n'a guère envie de faire la fête. Depuis trois ans, il peine à maintenir un rythme de croissance « correct », selon la Fédération nationale de la coiffure (FNC). Les données Insee constatent sur l'année 2009 des baisses de 3 % en volume et de 1,6 % en valeur, et sur le premier semestre 2010 se dessine une tendance identique en volume et une stagnation en valeur.

Dans ce contexte économique très atone, la FNC observe un recentrage de la clientèle vers les services majeurs (coupe et coloration) au détriment des consommations qualifiées « d'accessoires » (vente de produits, soins...). Plus inquiétant, l'espacement des visites dans les salons de la part de la clientèle féminine se confirme depuis trois ans. « Les consommateurs sont entrés dans de vrais comportements de crise », remarque Philippe Ribeyron, directeur général de la FNC.

**Plus de 70.000 établissements**  
Or, avec plus de 70.000 établissements (60.000 salons et 10.000 entreprises de coiffure à domicile), qui reçoivent chaque jour près de 1 million de clients, la coiffure compte parmi les acteurs



La clientèle se concentre sur les services majeurs (coupe et coloration) délaissant les « accessoires » (soins, etc.).

majeurs du commerce de proximité. Elle représente un chiffre d'affaires de 5,64 milliards d'euros et emploie 160.000 actifs dont près de 111.800 salariés. « Les coiffeurs contribuent à animer le monde rural comme les centres-villes ou les quartiers périphériques, représentant l'une des activités commerciales les plus denses du pays, avec plus d'un établissement pour 10.000 habitants », constate Philippe Ribeyron.

## Succès de l'autoentreprise

Ce secteur en pleine mutation a enregistré l'an passé 1.765 reprises de salon et plus de 8.000 créations dont 50 % via le statut d'autoentrepreneur. « La part des autoentrepreneurs tend encore à s'accroître en 2010. Ce phénomène n'est pas sans conséquences. L'autoentreprise doit être un statut transitoire, car il est assorti d'avantages fiscaux et sociaux qui faussent la concurrence avec les salons traditionnels. Or ce statut est en train de se pérenniser », déplore Philippe Ribeyron.

Ces modifications structurelles, ainsi que l'évolution des profils des dirigeants, aux nombreux départs en retraite et aux records d'immatriculation de nouveaux coiffeurs observés depuis sept ans, accentuent les besoins d'accompagnement des professionnels. C'est pourquoi un portail Internet d'information dédié aux porteurs

## CHIFFRES CLEFS

**70.000 établissements**, dont 60.000 salons et 10.000 coiffeurs à domicile.  
**5,64 milliards d'euros** de chiffre d'affaires.  
**Baisse de 3 %** en volume et de **1,6 %** en valeur en 2009.  
**160.000 actifs**, dont près de 111.800 salariés.  
**1 établissement** pour 10.000 habitants.  
**1.765 reprises** de salons et 8.000 créations dont 50 % d'autoentrepreneurs en 2009.  
**23.900 apprentis**, dont 50 % via le statut d'autoentrepreneur.  
**3.600 contrats** de professionnalisation.

de projet a été créé, facilitant créations et reprises de salon. Le secteur séduit toujours, comme l'a montré le succès de fréquentation la semaine dernière du Mondial coiffure beauté, avec 67.000 visiteurs. La coiffure est notamment très investie dans la formation des jeunes, avec 23.900 apprentis, 10.400 élèves sous statut scolaire et quelque 3.600 contrats de professionnalisation. En 2009, ce sont plus de 17.300 offres d'emploi, dont 80 % dans des entreprises de coiffure de moins de 10 salariés, qui ont été confiées à Pôle emploi.  
**MARTINE ROBERT**

## EN BREF

**SECURITAS** a racheté IGPS situé à Belfort (90), une entreprise de services de surveillance et de sécurité. IGPS enregistre un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros et compte 65 salariés. 2010 est une année de croissance externe pour Securitas France qui réalise avec IGPS sa 5<sup>e</sup> acquisition.

**BRINK'S**. La filiale belge de la société de transport de fonds américaine a annoncé son dépôt de bilan. La nouvelle a été dévoilée aux représentants de ses 450 salariés lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire vendredi.

**ACS**. Le leader espagnol du BTP a présenté jeudi son projet d'offre publique d'achat sur l'allemand Hochtief à l'autorité de surveillance financière allemande, le BaFin, qui dispose de quinze jours pour se prononcer.

**DEUTSCHE BAHN**. Le directoire de la division grandes lignes est remanié et son dirigeant Nikolaus Bruel est remplacé par Berthold Huber.

## La SNCF fait son repentir pour sauver ses chances aux Etats-Unis

Lors du déplacement aux Etats-Unis de son président, Guillaume Pepy, pour présenter l'offre de ligne à grande vitesse Tampa-Orlando de la SNCF, le groupe a exprimé pour la première fois, dans un communiqué, ses regrets pour son rôle dans la déportation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, avec à la clef un site ([www.sncfhighspeedrail.com/heritage](http://www.sncfhighspeedrail.com/heritage)). Elle est aussi candidate à l'exploitation d'une ligne à grande vitesse en Californie, où le démocrate Bob Blumenfeld a fait voter une loi, bloquée par le gouverneur, Arnold Schwarzenegger, obligeant les candidats à se justifier sur le transport de « prisonniers » de 1942 à 1944.

## Les restaurants traditionnels à la peine

L'activité globale du secteur de la restauration augmente de 7 % sur les dix premiers mois de 2010, selon le baromètre de Gira Conseil publié dimanche pour l'ouverture du salon Equip'Hôtel à Paris. Mais la fréquentation n'a augmenté que de 1 % pour la restauration traditionnelle, contre +11 % dans les établissements « démarqués », c'est-à-dire à thèmes ou monoproduits ou à bas prix. En restauration rapide, la progression globale est de 2 % pour les acteurs historiques, mais peut aller jusqu'à 6 % pour ceux qui sont thématiques ou proposent des produits plus haut de gamme. Le salon Equip'Hôtel se tient jusqu'à jeudi Porte de Versailles à Paris.